



**Recertification DVRO
régionale nationale**

Ligue Auvergne Rhône Alpes
Patinage Artistique

Lyon
17 et 18 novembre 2018

Informations

Date limite d'inscription : 30 octobre 2018

(Merci de mentionner votre nom dans la dénomination de la fiche d'inscription et du profil voyageur)

		Publics/Thèmes
---	---	-----------------------

Ouvert aux opérateurs de données/vidéos de la ligue AURA mais aussi des autres ligues sous réserve d'accord préalable de la ligue d'appartenance et sous réserve de disponibilité dans le planning.

Formation en deux parties :

- **Une partie théorique en salle**
- **Un partie pratique, en bord de piste dans le cadre du tournoi inter-régional de Lyon, aux postes d'opérateur de données et d'opérateur vidéos.**

	Planning
---	-----------------

Samedi 17 et Dimanche 18 novembre : durant le tournoi inter-régional de Lyon

Arrivée : La veille si trajet supérieur à 2h

Partie théorique en salle : samedi de 11h à 12h

Partie pratique an bord de piste : horaires précisés ultérieurement en fonction des horaires de la compétition, des contraintes du formateur et des participants.

	Venir en train
---	-----------------------

**Gare Lyon Part-Dieu
5, place Charles Béraudier
69003 Lyon**

**En TGV, à 2h de Paris, 1h40 de Marseille, 4h30 de Nantes...
Réseau TER dense**



Venir en avion

(Obtenir l'accord de prise en charge au préalable)

Aéroport Lyon Saint-Exupéry
BP 113 – 69125 Lyon Saint-Exupéry
08 26 80 08 26
www.lyonaeroports.com

Liaison Lyon Part-Dieu/aéroport :
Tram Rhônexpress départ tous les quarts d'heure, durée du trajet : 30 minutes.
www.rhonexpress.fr



Venir en voiture

Adresse:
Patinoire Baraban
52 rue Baraban
69003 Lyon



Car / Covoiturage

(prévoir une marge en cas de circulation dense)

www.flixbus.fr
fr.ouibus.com

www.blablacar.fr

etc....



Bus / Métro

Arrêt : Charmettes ou Patinoire Baraban

A moins de 100m de l'hôtel ou de la patinoire :
Métro B Gare Part-Dieu
Tram 1, 3, 4
Nombreux Bus



Hôtel

ibis Lyon Gare La Part-Dieu

2, Place Pierre Renaudel

69003

LYON

FRANCE

Tel : (+33)4/78954211

Fax : (+33)4/78604285

<https://www.accorhotels.com/fr/hotel-0618-ibis-lyon-gare-la-part-dieu/index.shtml>

**réservation, sous réserve de disponibilité, via Mme Estelle Aspeling :
aspeling.estelle@gmail.com**



Lieu de formation

Patinoire Baraban

52 rue Baraban

69003 Lyon

o i



Repas

Avec les officiels d'arbitrages de la compétition.

A réserver auprès de Mme Aspeling via le profil voyageur.

s



Modalités de prise en charge

L'hébergement et les repas doivent être réservés auprès de Mme Aspeling via le profil voyageur d'ici le 31 octobre 2018. (dans la limite des places disponibles)

L'hébergement est proposé aux officiels habitant à plus de deux heures du lieu de formation ou participant à deux journées de formation.

Officiels de la ligue AURA : La ligue fait l'avance des frais concernant l'hébergement, la restauration, les frais de formation. Les frais de transports seront remboursés sur envoi, sous 45 jours, d'une fiche de frais dûment complétée et en présence des justificatifs à M Lionel Avot.

La prise en charge sera au prorata pour les candidats ne venant pas uniquement pour la formation (ex : juge)

Officiels hors ligue AURA : S'assurer en amont de la formation, de la politique de prise en charge de la ligue d'appartenance. La facturation sera faite avant l'événement et envoyée à chaque président de ligue qui devra régler, de préférence par virement, avant le séminaire. (pas de règlements via les participants).

Rappels sur les déplacements :

La prise en charge d'un déplacement par voie aérienne est soumise à autorisation préalable.

L'utilisation d'un véhicule personnel ne pourra être autorisée que dans les cas suivants :

- il n'existe aucun transport en commun permettant de se présenter à l'heure pour le début du séminaire,
- il n'existe aucun transport en commun permettant au participant de rejoindre son domicile après le séminaire et dans des délais raisonnables,
- il n'existe aucune liaison directe entre le domicile du participant et le lieu du séminaire, et le temps de voyage en transport en commun est supérieur au temps de voyage en véhicule personnel.

L'utilisation d'un véhicule personnel sera toujours possible en cas de covoiturage entre plusieurs participants et à condition de démontrer que le montant du trajet pour ces participants, en seconde classe de la SNCF, est supérieur au frais de transport par véhicule personnel.



Contacts utiles

Fonction	Nom/Prénom	E-mail / Site web	Téléphone
Logistique séminaire	Estelle Aspeling	aspeling.estelle@gmail.com	06 16 31 66 79
Présidente Ligue AURA	Patricia Scoffier	patricia.scoffier@gmail.com	06 10 01 45 35
Trésorier Ligue AURA	Lionel Avot	lio.avot@gmail.com	06 10 48 37 64
CFOA	Elisabeth Louesdon	e.louesdon@neuf.fr	06 08 01 11 21
CNOA	Mélanie Prague	melanie.prague@gmail.com	06 81 65 50 49
CROA	Anne-Lise Salles	annelise.salles@gmail.com	06 50 09 59 76
Assistante CFOA	Karine GAMARD	cfoa@ffsg.org	01 43 46 10 20
Formateur	Lionel Avot	lio.avot@gmail.com	06 10 48 37 64
Taxis	Taxi Lyon	www.taxilyon.com	04 72 10 86 86
Aéroport	www.lyonaeroports.com		
Ville de Lyon	www.lyon-france.com		
Samu 69			15
Pompiers			18